

La relative sans antécédent en français moderne. Essai de syntaxe propositionnelle, Michel Pierrard, 1988, Paris; Société pour l'Information grammaticale, Diffusion : Éditions Peeters, B-3000 Louvain B.P. 41, 291 p.

La syntaxe des relatives en français, Danièle Godard, 1988, Paris; Éditions du CNRS, 237 p.

Jean-Marcel Léard and Nathalie Tremblay

Volume 19, Number 2, 1990

La phonétique

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/602681ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/602681ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

0710-0167 (print)

1705-4591 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Léard, J.-M. & Tremblay, N. (1990). Review of [*La relative sans antécédent en français moderne. Essai de syntaxe propositionnelle*, Michel Pierrard, 1988, Paris; Société pour l'Information grammaticale, Diffusion : Éditions Peeters, B-3000 Louvain B.P. 41, 291 p. / *La syntaxe des relatives en français*, Danièle Godard, 1988, Paris; Éditions du CNRS, 237 p.] *Revue québécoise de linguistique*, 19(2), 153–162. <https://doi.org/10.7202/602681ar>

LA RELATIVE SANS ANTÉCÉDENT EN FRANÇAIS MODERNE. ESSAI DE SYNTAXE PROPOSITIONNELLE

Michel Pierrard, 1988, Paris; Société pour l'Information grammaticale,
Diffusion: Éditions Peeters, B-3000 Louvain B.P. 41, 291 pages.

et

LA SYNTAXE DES RELATIVES EN FRANÇAIS

Danièle Godard, 1988, Paris; Éditions du CNRS, 237 pages.

Jean-Marcel Léard et Nathalie Tremblay

1. À quelques mois d'intervalle, sont parus deux livres sur les relatives en français. À première vue, cela devrait entraîner des recoupements. Il n'en est rien, même s'il s'agit de deux thèses élaguées: deux ouvrages, deux domaines, deux méthodes, deux cadres théoriques, et même deux styles. C'est surtout l'existence de deux cadres théoriques bien différents qui rend délicat le travail du recenseur. L'ouvrage de Michel Pierrard est appuyé sur la psychomécanique guillaumienne (pp.16,73,89 et 143, pour un schéma fort guillaumien), à la fois en syntaxe pour l'interprétation catégorielle de la relative et en sémantique pour la représentation des effets de sens. Le livre de Danièle Godard s'inspire directement du modèle théorique du «gouvernement et du liage» (Chomsky 1987, pour la traduction française). Le cadre théorique y est peu remis en cause, sauf dans les détails, malgré une différence notable: il n'y a pas de règle de transformations dans D. G. (p.14). À cause de ces bases éloignées, on prévoit d'autres différences: les exemples de M. P. sont attestés, et souvent littéraires. Les tests sont plutôt rares (une exception, p 32-33), la transformation est peu utilisée et son statut n'est pas explicite. Son usage est parfois vague (p.19 par exemple.), lorsque les conditions syntaxiques et sémantiques ne sont pas abordées: effacement, déplacement, enchâssement ne sont pas motivés, ne résultent pas d'un mécanisme clair. Dans D. G., les exemples sont forgés, manipulés et les phrases inacceptables sont presque aussi nombreuses que les bonnes. Cela est légitime et défendu dans l'introduction: la construction de la

grammaire ne peut se faire qu'en examinant la limite entre l'acceptable et l'inacceptable, lequel devient objet d'observation et d'explication. À ces différences, s'ajoutent les domaines, qui ne se recoupent pas du tout: il y a tout juste quelques observations de D. G. sur *celui de* (pp.172,198-200). Ce qui au contraire réunit les deux ouvrages, c'est le caractère particulier des relatives sans antécédent et de *dont*.

2.1 Examinons d'abord l'ouvrage de M. P. Il traite au début de la question générale de la subordination de façon fort guillaumienne: subordonner, c'est effectuer un processus de nominalisation, faire d'une phrase un élément d'une autre phrase, soit par l'extérieur en ajoutant *que* (complétive: *que j'ai lu le livre*) soit par l'intérieur, en utilisant un élément de la phrase initiale (relative: *le livre que j'ai lu*). Les conditions énonciatives (ordre des phrases, différences avec la coordination) ne sont pas explicitées; l'hypothèse n'est pas non plus testée: la nominalisation est douteuse pour l'interrogation indirecte, pour certaines complétives (*Je sais que tu es là*/**Je sais ta présence*; *Je demande qui est là*/**Je demande quelle présence*) et on peut envisager une hypothèse qui rapprocherait subordination et modalisation de l'assertion (pp.29,66). Dans un bon nombre de cas, le transfert catégoriel est défendable, et, pour les besoins du travail, il est suffisant: le premier pas à faire est en effet de situer la relative sans antécédent, qui n'est pas anaphorique (*Le chat qui est là est à moi* = *Qui viendra verra*), qui n'est pas indépendante (*Qui est là?* = *Qui viendra verra*), qui n'est pas non plus une interrogative indirecte, puisque le statut de la préposition diffère (*Je demande [à qui tu parles]* = *Dis-le à [qui tu as choisi]*). Le résultat est clair (p.88): il y a une place pour ces relatives sans antécédent, elles ont un statut nominal propre, une morphologie particulière. M. P. appelle «relative syntagmatisée» les relatives sans antécédent, car elles ont subi un processus de nominalisation supérieur à celui des relatives adjectives (P -> ADJ -> SN).

2.2 Cela mène rapidement à la question du statut de *ce/celui* dans les relatives syntagmatisées. S'agit-il d'un antécédent? Si oui, il ne s'agit plus de relatives nominales sans antécédent, mais de relatives adjectivales indéfinies. M. P. considère *ce/celui* comme des pseudo-antécédents, et il argumente longuement dans ce sens (pp.76-93); son hypothèse, fort séduisante, est qu'il s'agit d'un déterminant propre aux substantifs particuliers que sont les «relatives syntagmatisées». Cela permet de conserver la terminologie: il est toujours possible de parler de relative sans antécédent, et non de relative indéfinie. Quelques faits restent troublants: la morphologie, qui rappelle celle des pronoms personnels (*le, lui, elle, eux* = *ce, celui, celle, ceux*); le caractère parfois anaphorique de *celui*, qui le rapproche alors de

différents pronoms. Une hypothèse plus simple verrait dans *ce* et *celui*, non anaphoriques, un antécédent postiche qui aurait un double intérêt: il permettrait de ramener la morphologie du relatif indéfini sans antécédent à celle du relatif avec antécédent (*Tu donneras ça à qui tu voudras/à celui que tu voudras*), alors que l'absence d'antécédent impose à ces relatives la morphologie de l'interrogatif. Autre avantage: ces relatives sans antécédent, à statut nominal, deviennent des relatives adjectivales, si l'antécédent apparaît. L'émergence d'un antécédent permet donc la normalisation sur deux points. Seule une étude rigoureuse permettrait de trancher, mais la position de M. P. laisse quelques points obscurs: que faire de *là où*? La conséquence attendue est de voir en *là* un article propositionnel. Pourquoi, si *celui* est article, n'est-il pas accepté avec les adjectifs substantivés (p.87), mais seulement avec les adjectifs non substantivables? (*ceux partis/les partis; *ceux braves/les braves*). Le terme de «absorption» de l'antécédent (p.71) est de toute façon à éviter.

2.3 Le débat est de toute façon plutôt théorique, et la partie la plus intéressante est constituée par l'analyse sémantique (p.107-150). L'auteur classe les formes selon les valeurs qu'elles peuvent véhiculer, et il propose un classement ternaire:

- (1) *quiconque* ont une valeur générique: *Qui a bu, boira.*
- (2) *celui/celle* + relative reprennent une notion lexicale, sans ses déterminants, avec de nouvelles expansions. On reprend les mêmes notions lexicales, les mêmes classes d'objets, mais les référents changent: ils sont plus restreints ou différents. Il s'agit en général d'une reprise au niveau N, sans barre, dans la terminologie X-barre, alors que le relatif habituellement reprend au niveau N": *On y jette les enfants. Ceux qui ne savent pas nager meurent* (référents restreints); *J'ai vu les enfants qui partaient, pas ceux qui arrivaient* (référents différents).
- (3) *celui/ce* + relative ont une valeur générique: *celui qui mendie travaille pour son prochain.*

M. P. se demande avec raison si un système binaire suffirait (p.135) en sémantique, même si la morphologie est ternaire. Il pense que non. Pourtant, si l'on élimine les résidus historiques (*Qui fut dit fut fait*), on retrouve de façon assez claire un système binaire, où (3) et (1) sont identiques, (1) étant d'ailleurs fort limité et réservé à l'animé:

- (a) série anaphorique, non générique, opposant le genre et non l'animé. L'anaphore est de type particulier: il s'agit de (2);
- (b) série non anaphorique, générique, opposant l'animé (*qui, quiconque, celui qui*) à l'inanimé (*ce qui*): il s'agit de (1) et (3).

On aurait alors à expliquer, par le contexte, des cas inattendus, comme *Donne-le à qui tu voudras* = *Donne-le à qui tu sais* (prédicat spécifiant); comme *Le chat noir, celui qui est à ta droite* (il s'agit accidentellement du même référent, atteint par des expansions différentes, par des traits définatoires autres); comme *J'aime les vainqueurs, pas (ceux) qui se laisse(n)t abattre* (générique, non anaphorique) *J'admire ces vainqueurs, je déteste ceux qu'ils viennent de battre* (reprise du trait animé); comme *Ne le laissez pas s'échapper. Celui qui fuit nous appartient* («quiconque fuit/ ce fuyard»).

En contrepartie, il serait souhaitable d'envisager des valeurs référentielles variées pour *ce que*, qui ne dépendraient pas du contexte, mais du statut anaphorique ou non, du lien avec le relatif ou *comme*:

- *ce que* avec antécédent: *Il a bu de la bière, et c'est aussi ce que j'ai bu;*
- *ce que* sans antécédent: *Je boirai ce que tu boiras, bière ou eau;*
- *ce que* quantitatif: *Je boirai ce que tu boiras, pas une goutte de plus.*

Quoi qu'il en soit, l'ouvrage pose donc trois séries de questions (existence de la relative sans antécédent, nature de *celui/ce*, statut sémantique des relatives sans antécédent). Des solutions sont proposées : elles ne sont pas à l'abri de toute discussion, mais elles sont cohérentes avec les hypothèses de départ, aussi bien en syntaxe et en sémantique.

3.1 Dès l'introduction, le livre de Danièle Godard se place à un niveau théorique et méthodologique. L'enjeu ressort vite et clairement : seules les relatives en *que* du français sont conformes au modèle basé sur «Mouvement de *Qu*», et si l'on veut expliquer les propriétés de *dont*, il faut des modifications. Les suggestions sont les suivantes :

- 1) lorsqu'on fait une relative, une relation anaphorique s'établit entre la position relativée (représentée par une catégorie vide, e) et la position initiale qui contient un relatif: (1) et (2) sont proches dans cette perspective.

- (1) *Ton frère m'a dit qu'il viendrait*
- (2) *Un ami en qui j'ai confiance e est venu*
- 2) *dont* peut être repris par un élément anaphorique qui ne lui est pas totalement identique, qui n'est pas toujours vide et est parfois pronominal. On voit la différence entre *que* et *dont* en (3) et (4).
- (3) *Les amis que j'ai rencontrés e m'ont dit la nouvelle*
- (4) *Des amis, dont je crois qu'ils m'ont pourtant reconnu, m'ont ignoré*

La qualité de l'introduction n'est pas douteuse: claire, dense, concise tant sur le plan de la méthode, des enjeux que des hypothèses défendues. Elle n'a pour nous qu'un seul défaut: elle impose au lecteur certains actes de foi, et il reste des sceptiques comme nous. Par exemple: peut-on dire qu'en (2) et (3) la position relativée est vide, que le COMP ou clitique est non-argumental? Rien n'empêche de dire que *en qui*, *que* sont les traces phonologiquement réalisées du GN lexical relatif: ils sont anaphoriques (ils ont un antécédent), sont donc indéfinis. Cela leur permet de subordonner si le caractère indéfini autorise la subordination, l'enchâssement dans les relatives (*L'homme qui arrive est Pierre*), les exclamatives (*C'est fou à quel point tu l'aimes!*), les complétives (*Je me demande à quelle personne tu parlais/ à qui parler/si j'irai*). Par ailleurs, lorsque l'on recourt à l'hypothèse des catégories vides, au lieu de faire des hypothèses claires sur la nature de COMP, sur la différence entre GN lexical et pronominal, il n'est pas certain que l'on ait avancé: si (3) et (4) deviennent à l'oeil, et en trompe-l'oeil, voisins grâce à l'anaphore, il reste à expliquer pourquoi elle a dans un cas une réalisation phonologique et pas dans l'autre. Ce problème est criant ailleurs, par exemple pour l'infinitif, affublé du sujet PRO, du trait TEMPS non réalisés phonologiquement. Au lieu de postuler la présence de catégories vides, il faudrait expliquer pourquoi elles peuvent être vides parfois, réalisées d'autres fois, sinon le problème n'est que repoussé et non résolu.

3.2 Le plan de l'ouvrage est simple: (I), étude générale des relatives et mise en évidence des divers types, des propriétés communes; (II), étude des chaînes relatives; (III), la relation anaphorique partitive. L'objectif du chapitre I est de montrer que, malgré quelques propriétés communes, les relatives sont variées: il existe au moins deux types, selon que l'élément relatif est vide ou non, ce qui oppose (5, 6) et (7):

- (5) Un argument que personne n'utilise a un gros effet
- (6) Un argument dont on n'est pas sûr doit être évité
- (7) Un argument dont je sais qu'il aura un gros effet

Le type (7) est appelé *dont* pronom ou DPR, et il n'y a pas de catégorie vide, de groupe prépositionnel vide. Il existe aussi une autre base à la classification, suivant le type syntaxique: soit *que* (complémentiseur), soit *qui*, *quoi* avec préposition, soit *dont*. L'importance de créer de bons ensembles de surface n'échappe à personne:

- l'existence de *quoi* relatif est pour nous problématique ou du moins marginale en français. C'est *lequel* qui apparaît. *Quoi* n'est pas le relatif, face à *que*, complémentiseur;
- parallèlement, le statut de complémentiseur de *que* dans les relatives n'est pas convaincant (p.81): *que* et *qui* clitiques relatifs (et donc dans des emplois non prépositionnels) ont en commun d'être indifférents au trait [animé]. C'est la forme autonome de *qui* que nous mettrions à part: elle est souvent interrogative et marque le trait [animé];
- *que* ne se sépare pas de *qui* dans les relatives à l'infinitif, qui n'existent sans doute pas, car il s'agit plutôt d'interrogatives indirectes: *J'ai trouvé quoi faire/comment agir/avec qui travailler;*
- l'argumentation sur les rôles de *que/qui* dans les imbriquées ne convainc pas vraiment. Nous avons proposé une inversion des rôles, solution à un problème particulier (Léard 1990). Il est donc possible d'entrevoir un regroupement, qui élimine *quoi* (vestige historique), et regroupe *qui/que/dont* face à *lequel* (sujet), *lequel* + N (*Je vois une solution, laquelle solution/à laquelle solution...*), *lequel* dans un groupe prépositionnel déplacé (*au frère duquel j'ai parlé*), préposition + *lequel* (*auquel j'ai parlé*). Mais il reste le cas de *dont* en (7), qui a des propriétés indiscutables. Comment unifier (6) et (7)? Ici comme ailleurs, il faut apprécier la clarté de D.G., qui permet l'évaluation de ses propositions et la possibilités de contre-propositions. Il est difficile d'envisager que *dont* en (7) soit complément du verbe *savoir*, soit un complément de P en général, donnant le thème: *De lui, tout m'intéresse /Quant à moi...* Les relatives en *dont* ont sur ces points des propriétés inconnues des phrases correspondantes où le GN n'est pas relatif mais apparaît sous forme lexicale. Il y a donc une distorsion, mais la solution la plus réaliste est refusée:

Le seul moyen d'éviter cette difficulté, et de rendre compte de la distorsion entre les données de la relative et celles du S indépendant, serait de dire que c'est le processus même de relativisation qui rend la structure acceptable. Mais cette démarche se heurte aux hypothèses théoriques rigoureuses du modèle adopté. (p.26)

C'est pourtant une hypothèse des plus tentantes et des plus vraisemblables: la pronominalisation d'un élément est souvent associée à une restructuration, et la structure n'est pas acceptable si le GN est lexical: *J'ai deux enfants, et il en a trois/ *Il a trois d'enfants*. Il s'agit donc d'opérations couplées en morphologie (N -> pronom) et en syntaxe (position, relations changées). Nous avons tenté de motiver (et donc de limiter à ces cas motivés) la restructuration en *complément de propos* (Léard 1990), et cela est lié à l'exigence de sujet, ou à des problèmes de sous-jacence (barrière de l'interrogation à franchir entre la position lexicale et pronominale).

- (8) Je me demande si Pierre vient/Pierre, dont je me demande s'il vient,...
- (9) Je me demande si tu vois Pierre/Pierre, dont je me demande si tu le vois,...
- (10) Je sais que Pierre vient/Pierre, dont je sais qu'il vient,...

S'il en est ainsi, on voit tout à coup s'estomper une bonne partie des propriétés de *dont* (îles, sous-jacence), mais aussi surgir des problèmes lexicaux, des questions sur des positions non argumentales. Si l'on accepte aussi que les infinitifs ne sont pas propositionnels et ne constituent pas des barrières, toute la question est renversée. Le problème est alors celui de l'antécédent de *il*, qui est un relatif en (7), un interrogatif dans *À propos de qui tu disais qu'il aimait la bière?* Y aurait-il eu dramatisation, création d'une énigme?

3.3 Nous passerons alors rapidement sur le chapitre II: il faut croire au problème, à l'analyse proposée par D. G., à des chaînes non attestées en surface pour s'arrêter longtemps aux façons techniques de les traiter dans un cadre théorique (chaînes, rôles thématiques, cas). Le chapitre s'adresse avant tout à ceux qui travaillent dans le modèle adopté et ne manqueront pas d'examiner le traitement, les enjeux, les conséquences théoriques.

3.4 Nous allons plutôt nous tourner vers des problèmes tout à fait prenants des relations anaphoriques partitives, examinées au chapitre III. Le chapitre commence

par un rappel des résultats obtenus par Milner (1978). Ce dernier opposait les groupes partitifs (GN de GN: *J'ai lu une partie [des romans de Balzac]*) et les groupes quantitatifs (DET + N: *J'ai lu certains romans de Balzac/beaucoup de romans de Balzac*). Le problème de ces structures en *de* concerne à la fois *en* et *dont*, mais le débat s'ouvre sur *en*, qui se comporte différemment dans chaque groupe. *Certains, beaucoup de*, quantitatifs et sujets, ne produisent pas *en*; partitifs ou objets, ils le produisent (11,11a). *En* est nécessaire en (11a) et une restructuration a lieu (*en... certains = certains, de romans*).

(11) Une partie en est publiée [part.]/*Certains en sont publiés [quant.]

(11) a. J'ai lu certains / J'en ai lu certains

Déplacer un lexème peut créer un GN à tête lexicale vide, une pronominalisation du quantificateur-déterminant (*certain, les tiens*), et donc des chaînes pronominales visibles. D. G. envisage alors pour *dont*, comme en (6,7), deux structures: l'une où *dont* correspondrait à un GP vide, l'autre où il y aurait une **relation anaphorique, partitive** cette fois. *Dont* n'y équivaut pas clairement à un GN lexical: en (12), il devrait signifier «du lait» et non «de lait». L'ennui est que sans anaphore partitive (*un demi-litre, un peu*), on rencontre le même *dont* (12a), et que cela concerne aussi *en* (12b).

(12) Le lait, dont il faut boire un demi-litre par jour (dont = de lait)

(12) a. Le lait, dont il faut se nourrir jeune (dont = de lait)

(12) b. De blanchisseuse, on pouvait espérer en trouver (une) vite

Cela illustre bien l'émergence de faits troublants, qui concernent *dont* et *en*. En les relevant dans D.G., nous allons aussi faire quelques suggestions, pour les traiter de façon réaliste.

- 1) *dont*, qui reproduit normalement un GN (ou N"), s'oppose à *en*, qui reprend simplement la notion lexicale N, sans déterminant (ni expansions adjectivales?). C'est ce type d'anaphore qui entraîne parfois la restructuration (*certain romans* -> *certain, de romans*). Le sujet exige une meilleure détermination, c'est-à-dire accepte seulement les groupes pronominalisés correspondant aux structures quantitatives *certain des romans* et refuse *certain, de romans*. Tel n'est pas le cas pour l'objet, qui accepte ou même impose les restructurations partitives (*en, de romans*). On peut le montrer, et voir les conséquences attendues sur *dont*

(=des romans) et sur *en* (=de romans): le premier serait un thème, le second un complément de propos.

(13) De ces romans, deux ont obtenu le succès/*De romans, deux...

(14) De romans, j'en ai lu deux/??De ces romans, j'(en) ai lu deux

(15) Ces romans, dont deux ont obtenu le succès/*Ces romans, deux en ont...

(16) *Ces romans, dont j'ai lu deux

2) Le couple *en* + *de N* semble bien réapparaître avec une constance frappante lorsque les GN sont à tête vide ou pronominaux. Il en est de même des refus (**en... chacun*/**chacun de N* mais *dont chacun/chacun des N*). Il y a des chaînes inattendues de pronoms avec *en*, qui correspondent aussi assez bien à *de N* détaché.

(17) De romans, je n'(en) ai lu que trois des tiens

(18) J'en voudrais plusieurs de celles-là/De pommes, je voudrais plusieurs de celles là

(19) *De livres, j'ai lu chacun/*J'en ai lu chacun

3) À nouveau, dès (13-19), surgit le problème des groupes initiaux en *de*. Sont-ils réellement partitifs? Sont-ils au contraire en position non fonctionnelle? La dernière hypothèse est parfois la bonne:

(20) De cette famille, je ne connais que Paul/J e ne connais que Paul, de cette famille [virgule, pause nécessaire]

(21) Des deux livres, j'ai pris le moins cher (**en*/**dont*)

3.5 Cela permet de voir le type de questions abordées par D. G. De façon constante, s'est posé le problème du pronom, de la pronominalisation (qui peut exiger une restructuration), du complément détaché (propos). Nous sommes convaincu à la fois de l'intérêt des problèmes, mais aussi du caractère invérifiable, anti-intuitif de certaines positions de D. G. Les générativistes seront ou non d'accord avec elle (certains risquent de ne pas l'être); les autres oublieront les solutions pour retenir les problèmes. Car il faut rendre hommage à la clarté et à la rigueur de l'ouvrage. Les questions de la première partie et de la troisième sont cohérentes. Elles sont peut-être simplement dramatisées, et des solutions plus simples sont possibles. Mais les avantages du modèle transformationnel

apparaissent: rigueur dans la mise en évidence des problèmes, capacité de tester des solutions. La question de base reste: la «machine» à soulever les problèmes qu'est la GGT est-elle la meilleure pour les résoudre? Ou bien, faudra-t-il un supplément de sémantique et réalisme?

Quelques regrets, vu le niveau scientifique de l'ouvrage: des coquilles assez nombreuses, une ponctuation des exemples inexistante ou arbitraire (p.176), des références absentes (Baltin, p.51, avec 3 dates, n'est pas dans la bibliographie).

Jean-Marcel Léard et Nathalie Tremblay
Université de Sherbrooke

Références

CHOMSKY, Noam (1987) *La nouvelle syntaxe*, Paris, Le Seuil.

LÉARD, Jean-Marcel (1986) «Le statut de *ce que* dans le système morphologique du français», *Modèles linguistiques*, vol. 8 n° 2, pp.7-45.

LÉARD, Jean-Marcel (1990) «L'hypothèse que je crois qui est négligée: le statut de *qui*, *que*, *dont* dans les imbriquées», *Travaux de linguistique* (en parution).

MILNER, Jean-Claude (1978) *De la syntaxe à l'interprétation*, Paris, Le Seuil.